

IMPACTS DES TORTURES SEXUELLES ET PRISE EN CHARGE DE MIGRANT-E-S VICTIMES

WHITAKER B*, ESCARD E**

* *Psychologue psychothérapeute, Consultation pour victimes de torture et de guerre*

** *Médecin-adjoint responsable, Unité interdisciplinaire de médecine et prévention de la violence, Genève*

10^{ème} CIFAS, Montpellier, 13.6.2019 (extraits)

ACTES DE TORTURE ET BARBARIE

- ▶ Définition légale : pas de définition. Définition à l'appréciation souveraine des juges qui vont s'aider des textes internationaux
- ▶ *Le terme "**torture**" désigne tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou une tierce personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou d'intimider ou de faire pression sur une tierce personne, ou pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination quelle qu'elle soit, lorsqu'une telle douleur ou de telles souffrances sont infligées par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite. Ce terme ne s'étend pas à la douleur ou aux souffrances résultant uniquement de sanctions légitimes, inhérentes à ces sanctions ou occasionnées par elles.* « CONVENTION CONTRE LA TORTURE ET AUTRES PEINES, TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DÉGRADANTS (UN, 1984, art. 1, par. 1) »
- ▶ « Super-violences » : démonstration d'un élément matériel consistant dans la commission d'un ou plusieurs actes d'une gravité exceptionnelle qui dépassent de simples violences et occasionnent la volonté de nier dans la victime la dignité de la personne humaine
- ▶ Peines les + sévères, ex: viol ou meurtre, féminicide aggravé, crimes contre l'humanité...

TYPES DE TORTURES SEXUELLES

- ▶ Automutilations sexuelles
- ▶ Tortures sexuelles interpersonnelles : viol aggravé par un ou plusieurs agresseur-s sans motif politique (bande, gang), +/- associées avec d'autres violences (tueurs en série, pervers sexuels...)
- ▶ **Tortures sexuelles collectives, sociales et politiques** (guerre, terrorisme, génocide, prisons, persécution de genre...)
- ▶ Contextes particuliers : mutilations sexuelles génitales, traite des humains à des fins sexuelles, mariage forcé d'enfants, inceste avec longue séquestration, avortements et stérilisations forcés...

▶ **DANS L'HISTOIRE DE L'(IN-)HUMANITÉ...**

ex : au Moyen-Age le déchireur de poitrine, la poire du pape ou poire d'angoisse...

▶ **MÉTHODES RESTANT D'UNE GRANDE ACTUALITÉ DANS LE MONDE...** (cf articles de presse 2016-2019 sur Chine, Ukraine, Bahreïn, Maroc, USA, Syrie, Mexique, Israël, Arabie Saoudite...)

TORTURE ET GENRE

- ▶ Selon la définition de la torture de l'ONU, la torture sexuelle consiste en tout acte de violence sexuelle, de la nudité forcée au viol.
- ▶ Le viol des femmes et des hommes a été jugé en tant que crime contre l'humanité grâce à la codification des conventions du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et de la Cour pénale internationale pour le Rwanda (CPIR).
- ▶ Dans le jugement Akayesu du CPIR (1998), « pour la première fois dans l'histoire du discours juridique international, le viol a été défini en termes neutres sur le plan du genre et reconnu que « le viol et la violence sexuelle constituent l'un des pires moyens de nuire à la victime car **il ou elle** souffre à la fois physiquement et mentalement ».
- ▶ Reconnaissance par la Convention d'Istanbul en 2011 (reconnaissance en Suisse en 2018) des « persécutions liées au genre » spécifiques aux femmes et celles liées à l'orientation sexuelle et à l'identité du genre ➔ motif valable pour le droit à l'asile (en principe...).

TORTURE ET GENRE

- ▶ La guerre en ex-Yougoslavie aurait sensibilisé le public par rapport à l'usage répandu de la torture sexuelle comme arme de guerre surtout contre les femmes .
- ▶ Mais concernant les hommes, il y avait un manque de données quasi-complet .
- ▶ Les institutions qui s'occupaient des victimes masculines ont été très lentes à reconnaître que des victimes de torture sexuelle de sexe masculin existaient.
- ▶ « Les stéréotypes par rapport aux rôles des genres (les hommes sont des agresseurs et les femmes des victimes) » auraient empêché les soignants de reconnaître les victimes masculines de tortures sexuelles ou de les prendre au sérieux.

(Ooserhoff, Zwanikken & Ketting, 2004)

HISTORIQUE DE LA VIOLENCE SEXUELLE CONTRE LES HOMMES EN TANT DE GUERRE

- ▶ La violence sexuelle contre les hommes précède la naissance du Christ .
- ▶ Les armées chinoises, perses, égyptiennes et nordiques utilisaient la castration.
- ▶ Les Perses et Romains castraient les jeunes garçons.
- ▶ Les Turcs ottomans étaient connus pour les viols qu'ils infligeaient à leurs ennemis capturés, notamment aux officiers qui subissaient des raclées et des viols collectifs.

(Adhiambo Onyang & Hampanda, 2011)

- ▶ Dans les anciennes guerres et sociétés, le viol masculin était considéré comme un droit absolu des soldats victorieux afin de déclarer la défaite totale de l'ennemi et d'exprimer leur nouveau pouvoir et contrôle.
- ▶ Le viol masculin était utilisé comme arme de guerre et de punition dans de nombreuses cultures
- ▶ Dans le contexte militaire, croyance très répandue que lorsqu'on émasculait et pénétrait sexuellement un ennemi vaincu, la victime perdait sa virilité et n'était plus capable de se battre ni de régner.

(Zawati 2007)

MANQUE D'ÉTUDES SUR LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX HOMMES EN TANT DE GUERRE, MAIS...

- ▶ En 2007, la violence sexuelle commise sur les hommes a été documentée dans 25 conflits.
- ▶ Le nombre augmente à 59 conflits en comptant les données concernant les garçons.
- ▶ Les preuves réunies depuis des 20 dernières années montrent que la prévalence de cette violence est beaucoup plus élevée que les estimations.
- ▶ Les hommes sont plus réticents à divulguer et à chercher de l'aide que les femmes.
- ▶ Dans 79 pays à travers le monde, la sodomie est illégale et les lois nationales n'incluent pas les hommes dans leurs définitions du viol et de la violence sexuelle.
- ▶ En portant plainte, ces hommes victimes peuvent être arrêtés pour avoir participé à un acte illégal.

(Touquet & Gorris, 2016)

ETUDE PAR LUNDE & ORTMANN SUR LA TORTURE SEXUELLE

Population : 283 victimes de torture au Danemark - prévalence globale de 61% de torture sexuelle (F = 80% et H = 56%)

Les catégories de torture sexuelle utilisée par les auteurs :

- ▶ Violence contre les organes sexuels.
- ▶ Agression physique : acte sexuel qui implique un contact direct entre victime et tortionnaire, entre victimes, entre victime et un animal, ou les trois.
- ▶ Agression sexuelle mentale : ex : nudité forcée, humiliations sexuelles, menaces sexuelles, forcé d'être témoin de la torture sexuelle des autres.
- ▶ Une combinaison de trois catégories précédentes.

Figure 1 : Conséquences comportementales et sanitaires de la violence - OMS, 2014 -



Conséquences physiques

Traumatismes abdominaux, thoraciques, cérébraux
Brûlures
Fractures
Lacérations
Handicap



Santé mentale et comportementale

Abus d'alcool et de drogues
Dépression et anxiété
Stress post-traumatique
Troubles de l'alimentation et du sommeil
Troubles de l'attention
Hyperactivité
Comportement d'externalisation
Tabagisme
Pensées suicidaires
Comportement suicidaire
Rapports sexuels non protégés



Santé sexuelle et génésique

Grossesse non désirée
Complications de la grossesse
Avortements non sécurisés
Troubles gynécologiques
Syndromes douloureux complexes
Douleurs pelviennes chroniques
VIH
Autres infections sexuellement transmissibles



Maladie chronique

Arthrite et asthme
Cancer
Troubles cardiovasculaires
Diabète
Problèmes rénaux
Maladie du foie
Accident vasculaire cérébral

DIFFICULTÉS SEXUELLES RECENSÉES SUITE À LA TORTURE SEXUELLE

- ▶ Chez les hommes : dysfonction érectile et éjaculatoire
- ▶ Chez les femmes : vaginisme, manque de lubrification
- ▶ Chez les deux :
 - manque de libido
 - anorgasmie
 - manque de joie au moment de l'orgasme malgré un orgasme au sens physiologique
 - le dégoût par rapport à la sexualité
 - douleurs dans les organes sexuels pendant les rapports
 - répugnance par rapport à son propre corps
 - crainte que les organes sexuels aient été endommagés
 - crainte de ne pas pouvoir faire des enfants ou d'avoir des enfants déformés ce qui mène ces personnes à réprimer leur fonction sexuelle

(Lunde & Ortmann, 1990, 1992).

REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LA VIOLENCE SEXUELLE LIÉE À LA GUERRE BA & BHOPA (2017)

20 études de 6 pays dont 5 en Afrique

- ▶ Seulement 8 des études ont inclus les hommes
- ▶ 2 études ont trouvé un ratio de violence sexuelle chez les femmes et chez les hommes qui varie entre 2:1 et 66:1
- ▶ Les femmes et les hommes ont surtout été victimes de viol, de viol collectif, d'enlèvement, et pour les femmes d'esclavage sexuel
- ▶ Dans beaucoup de groupes armés qui ont commis des violences sexuelles, les auteurs étaient des hommes ET des femmes

IMPACTS RECENSÉS SELON ÉTUDES DE CES VIOLENCES SEXUELLES

- ▶ Les survivants de viols masculins en RDC sont plus susceptibles de souffrir de dépression et de se suicider que les femmes
- ▶ Les taux de suicide et de dépression sont encore plus grands en cas de castration ou de mutilation des organes génitaux
- ▶ 2 fois plus d'hommes que de femmes ont signalé abuser de substances (Johnson et al., 2010)
- ▶ Les hommes peuvent ressentir de la confusion par rapport à leur propre sexualité suite à la violence sexuelle, surtout s'ils ont eu une érection pendant le viol
- ▶ Ceci peut être interprété erronément comme une preuve d'excitation sexuelle et d'homosexualité, bien que c'est simplement une réponse physique (Adhiambo Onyang. & Hampanda, 2011)
- ▶ En ex-Yougoslavie Il a été décrit ce qu'on appelait "rape plus" ou "viol plus", le plus étant VIH/SIDA, grossesse forcée pour les femmes, ou une autre conséquence du viol qui aurait pu être le vrai but du viol (Sivakumaran, 2007)
- ▶ Les femmes sont plus susceptibles de souffrir de **polytraumatisation** que les hommes car il est plus probable qu'elles soient soumises à d'autres « abus de droit humain » et expériences traumatiques dans les périodes avant et/ou après la torture/violence sexuelle (ex : abus domestiques) (Canning, 2016)

THÉRAPEUTES, ATTENTION...

- ▶ Un point critique pour le survivant de torture concerne sa capacité à faire confiance en son thérapeute. Le patient(e) se demande si ce dernier sera capable de tolérer le contenu traumatique de ce qu'il/elle doit transmettre.
- ▶ Les survivants sont souvent extrêmement sensibles à tout signe de dégoût ou de répugnance du thérapeute à leur récit et au fait qu'il ne réussisse pas à contenir le trauma.
- ▶ Si c'est le cas, la personne ne se sentira pas assez en sécurité pour entamer un travail thérapeutique (Okawa & Bresnick Hauss, 2007)

TRAITEMENT

- ▶ Prise en charge assurée par un médecin généraliste (avec formation en travail psychocorporel), psychiatre et psychologue/psychothérapeute. Actuellement toutes les soignantes sont des femmes.
- ▶ Début du traitement difficile car la configuration de nos salles de consultation lui rappelait les salles d'interrogatoire, provoquant tremblements et peur intense. Remède : lui laisser modifier la configuration de la salle pour qu'il soit à l'aise.

Selon Herman (1992) « le traumatisme prive la victime de son pouvoir et de son contrôle ; le principe qui doit guider sa récupération est de restaurer le pouvoir et le contrôle au survivant... Aucun autre travail thérapeutique ne peut réussir si le sentiment de sécurité n'a pas été assuré » (p. 159).

- ▶ Avec sa psychologue/psychothérapeute, il a entamé l'exercice de dessiner des scènes importantes de son vécu traumatique pour mieux faire comprendre ce qui ne pouvait pas être transmis par des mots. Ces dessins nous ont aidées à avoir accès à ses émotions, ses ressources et à orienter le traitement.

Selon Grey (2011), l'utilisation de l'art dans la thérapie avec des enfant, adolescents et adultes traumatisés permet de décrire ce pour lequel on n'a pas de mots, ainsi qu'un accès au monde symbolique car l'art permet de contenir les souvenirs traumatiques et de donner un sentiment de sécurité à la personne traumatisée qui les aborde

CONSULTATION SPÉCIALISÉE

- ▶ Rdv pris avec un médecin spécialiste en sexologie ayant expérience avec personnes torturées. Présents : médecin traitant, moi-même, interprète

Lunde & Ortmann (1992) souligne l'importance, en cas de blessure des organes sexuels, de consulter des spécialistes pour faire les examens nécessaires afin de s'assurer s'il y a besoin de traitements correctifs et pour connaître l'ampleur des traitements nécessaires. Ce bilan représente un acte thérapeutique en soi car il clarifie la situation pour le patient.

A travers les liens de confiance qui se sont installés avec ses médecins, psychothérapeute et interprète, le patient a pu utiliser ses dons artistiques pour nous faire comprendre son vécu, ses souffrances psychologiques et physiques en lien avec son corps et sa sexualité.

On voit l'évolution du lien à son corps dans ses premiers dessins de torture caricaturaux et la vision actuelle plutôt réaliste de son corps qui souffre encore aujourd'hui. Il arrive à explorer son corps et à s'identifier même si la douleur est toujours présente.

Mme raconte avoir été détenue à la fin de la guerre en 2000 « **sans raison** » dans le camp militaire S. pour « **faire le ménage et subvenir aux besoins sexuels des hommes** ». Elle lie cette détention à un projet du gouvernement pour faire disparaître les minorités ethniques en fécondant des femmes par viol « pratiqué par beaucoup d'hommes pour potentiellement les infecter avec le virus du SIDA ».

Selon l'Organisation d'aide aux réfugiés suisse (OSAR, 2018), ce camp est connu pour pratiquer des violences sexuelles.

SYMPTÔMES

- ▶ Troubles du sommeil chroniques
- ▶ Méfiance +++ vis-à-vis soignants, Etat suisse et idées de persécution
- ▶ Plaintes somatiques nombreuses
- ▶ Difficultés de concentration
- ▶ Absences dissociatives lors de l'évocation des événements traumatiques, confusion
- ▶ Difficultés à s'orienter dans le temps
- ▶ Flashbacks
- ▶ Colère
- ▶ Tristesse
- ▶ Anxiété importante

CONSÉQUENCES SPÉCIFIQUES LIÉES AUX TORTURES SEXUELLES

- ▶ Aversion aux hommes
- ▶ N'aime pas qu'on la touche
- ▶ Phobie de la saleté sur ses enfants (peur d'invasion par les insectes, veille sur eux la nuit pour que rien ne pénètre dans le nez, la bouche...), a peur que ses enfants soient salis comme elle l'a été
- ▶ Deuil pathologique par rapport à son mari : le samedi soir, se maquille, se coiffe, danse avec la photo de son mari, chante pour lui → pour ne plus avoir à entrer en relation avec les hommes. Elle avait donné comme motif de départ de son pays « violence sexuelle sur femme mariée ». Elle peut enfin lui être fidèle.

DIAGNOSTICS

- ▶ Etat de stress post-traumatique complexe
- ▶ Dépression sévère
- ▶ Probable modification durable de la personnalité

PERTURBATION DE LA VIE SEXUELLE APRÈS DES VS ?

- ▶ Asexualité, hypo-sexualité; aversion sexuelle; hypersexualité et conduites à risque, sexualité opposée ou divergente ou avec autocontrôle (masturbation, BDSM, CNC)
- ▶ Problèmes « mécaniques » et de désir
- ▶ Personnes n'aimant pas le contact (main, tape amicale, dormir avec quelqu'un), ni embrasser, mal à l'aise dans les conversations sur le sexe ou au niveau romantique (devant un film...)
- ▶ Souvent longues amitiés, ou flirts multiples sans engagement + loin
- ▶ Si rapports : peur de stopper en plein milieu, de douleurs, d'odeurs, de scènes du passé, tensions physiques++, dans le noir uniquement...

CONCLUSION

- ▶ Les tortures sexuelles sont fréquentes chez les victimes de torture, de guerre et de persécution
- ▶ Les hommes en sont fréquemment atteints mais en parlent très peu
- ▶ La prise en charge de ces tortures et de leurs conséquences nécessite d'avoir une bonne alliance thérapeutique et peut prendre beaucoup de temps, avec des outils utilisables pour faciliter la narration, la documentation et le traitement des séquelles
- ▶ Les conséquences psychosomatiques, sexologiques et sur l'identité voire la personnalité sont à connaître
- ▶ Un travail interdisciplinaire et intersectoriel est capital pour les comprendre et les traiter, en vue d'une réhabilitation médico-psycho-sociale des personnes victimes

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ Adhiambo Onyango, M. & Hampanda, K. (2011). Social constructions of Masculinity and Males Survivors of Wartime Sexual Violence: an Analytical Review. *International Journal of Sexual Health*, Vol. 23(4), pp. 237-247.
- ▶ Ba, I. & Bhopal, R.S. (2017). Physical, mental and social consequences in civilians who have experienced war-related sexual violence: a systemic review (1981-2014). *Public Health*, 142, pp. 121-135.
- ▶ Canning, V. (2016). Unsilencing sexual torture: Responses to refugees and asylum seekers in Denmark. *British Journal of Criminology*, 56, pp. 438-455.
- ▶ Grey, A.E.L. (2011). Expressive art therapies: Working with survivors of torture. *Torture*, 21(1), pp. 39 – 47.
- ▶ Herman, J. (1992). *Trauma and Recovery*. New York: Basic Books.
- ▶ Johnson, K., Scott, J., Rughita, B. et al. (2010) Association of sexual violence and human rights violations with physical and mental health in territories of the Eastern Democratic Republic of Congo. *Journal of the American Medical Association*, 304(5), pp. 553 - 562.
- ▶ Lunde, I. & Ortmann, J. (1990). Prevalence and sequelae of sexual torture. *The Lancet*, 336, 289-291.
- ▶ Lunde, I & Ortmann, J. (1992). Sexual torture and its consequences. In Başoğlu, Metin (Ed.) *Torture and its Consequences: Current Treatment Approaches*, pp. 310-329. New York, NY: Cambridge University Press.
- ▶ Oosterhoff, P., Zwanikken, P. & Ketting, E. (2004). Sexual torture of men in Croatia and other conflict situations : An open secret. *Reproductive Health Matters* 12(23), pp. 68-77.
- ▶ Sivakumaran, S. (2007). Sexual violence against men in armed conflict. *The European Journal of International Law*, 18 (2), pp. 253-276. ++
- ▶ Touquet, H. & Gorris, E. (2016). Out of the shadows? The inclusion of men and boys in the conceptualizations of wartime sexual violence. *Reproductive Health Matters*, Vol. 24(47), pp. 36.46.
- ▶ Zawati, H.M. (2007). Impunity and Immunity: wartime male rape and sexual torture as a crime against humanity. *Torture*, 17(1), pp. 27-47.